VILLE DE BEAUCEVILLE

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DE RÈGLEMENT

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 4 juin 2018, le conseil a adopté le règlement suivant et également modifié le 9 juillet 2018 par la résolution 2018-07-6127:

> *Règlement décrétant une dépense de 934 000 $ et un emprunt de 934 000 $ pour la réfection du poste de réduction de pression à l'intersection de la 21e Avenue et de la route Fraser et le prolongement des infrastructures sur la route Fraser entre la 25e Avenue et la 33e Avenue.*

QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé en date du 27 juillet 2018 le règlement no 2018-394.

QUE copie dudit règlement est déposée au bureau de la soussignée 540, boulevard Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Beauceville, ce 27 juillet 2018.

Madeleine Poulin, OMA
Greffière